

Mlle Jeanne Lapointe.

111

MEMOIRE

DU COLLEGE DES URSULINES DE RIMOUSKI

PRESENTE

A

LA COMMISSION ROYALE D'ENQUETE

SUR L'ENSEIGNEMENT

RIMOUSKI

(avril 1962)

120569

TABLE DES MATIÈRES

Monsieur le Président

Mesdames et Messieurs les Commissaires

Présentation 2
Table des matières 3
Introduction 4

Nous portons humblement à votre connaissance l'oeuvre
d'enseignement que nous assumons dans la ville de Rimouski.

Le Collège des Arts et des Sciences 11

Nous voulons vous décrire la situation concrète de notre
collège classique, formuler devant vous nos projets d'avenir,
sans dissimuler les difficultés multiples auxquelles nous de-
vons faire face.

Puisse ce modeste rapport nous mériter votre bienveil-
te attention.

Le Président

Messieurs les Membres du Comité

Je vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma haute

estime et de mon profond respect.

Je suis, Messieurs, votre dévoué et fidèle

collaborateur, et j'ai l'honneur de vous adresser

avec distinction les différents rapports que vous

avez bien voulu

me adresser en réponse à ma lettre du

15 courant.

TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
INTRODUCTION	
Présentation	2
Table des matières	3
Introduction	4
L'enseignement privé indépendant	6
Le Collège des Ursulines de Rimouski	12
Recommandations	17
Conclusion	19
Remerciements	21

TABLE DES MATIÈRES

Pages

I Introduction
II Les conditions de la vie
III L'éducation
IV L'enseignement privé
V Le Collège des Universités de Montréal
VI L'Université
VII Conclusion
VIII Bibliographie

INTRODUCTION

Les Ursulines de Rimouski dispensent l'éducation et l'instruction aux jeunes filles depuis plus de cinquante ans. C'est une mission dont elles sont fières parce qu'elles en comprennent toute la grandeur. La femme n'est-elle pas, comme on l'a dit souvent, l'éducatrice de l'humanité? Eduquer une jeune fille, c'est façonner l'âme d'un futur foyer et le cœur de plusieurs enfants.

Il fut un temps où les parents ne s'interrogeaient que sur l'avenir de leur fils: "Vers quoi l'orienter? De quoi est-il capable? A quoi songe-t-il? L'avenir de tout être est chargé de mystère et s'accomplit mystérieusement. Aujourd'hui, pères et mères doivent en outre imaginer, pour leurs filles, ce que sera "demain". L'accession de la femme au monde du travail, la faculté qu'elle a aujourd'hui d'exercer des métiers traditionnellement réservés aux hommes est le signe d'une transformation évidente qu'il serait vain de nier.

Dans l'évolution en cours, la jeunesse féminine peut jouer un très grand rôle, non pas seulement parce que les jeunes filles d'aujourd'hui seront les femmes de demain, mais parce que notre civilisation s'ouvre et s'ouvrira sans cesse à la femme. L'insertion dans le monde et dans la vie, en relation avec les autres, c'est là

INTRODUCTION

Les questions de l'histoire de l'économie et de l'industrie
sont des questions d'actualité. Elles ont une importance
croissante dans la vie sociale et économique de notre
pays. Elles ont une importance d'autant plus grande que
l'industrie est devenue une des principales sources de
richesses et de progrès de notre pays.

Il est un temps où les questions de l'industrie et de
l'économie sont des questions d'actualité. Elles ont une
importance croissante dans la vie sociale et économique de
notre pays. Elles ont une importance d'autant plus grande
que l'industrie est devenue une des principales sources de
richesses et de progrès de notre pays. Elles ont une
importance d'autant plus grande que l'industrie est devenue
une des principales sources de richesses et de progrès de
notre pays.

Dans l'industrie en cours, la jeunesse française peut jouer
un rôle grand rôle, non pas seulement parce que les jeunes
hommes ont une force de travail, mais parce que nous
avons besoin de leur énergie et de leur courage. L'industrie
est un domaine où il y a beaucoup de travail et de
difficultés, et c'est là que nous avons besoin de
jeunes hommes qui ont le courage de relever les
difficultés et de travailler avec nous.

la vocation de chaque femme. L'adolescente ne peut sortir seule de sa chrysalide pour devenir vraiment elle-même, pour remplir sa mission. Elle a besoin qu'on l'aide et qu'on la guide. C'est le rôle que doivent assumer les parents et les éducateurs. C'est pour aider aux parents à remplir de grave devoir que les institutions privées ont été organisées: elles ont l'idéal de dispenser l'éducation et l'instruction à toutes les classes de la société.

Nous n'insisterons pas sur l'opportunité, pour la femme, des études avancées, classiques ou autres. Nous nous référons aux mémoires collectifs plus élaborés qui seront présentés à la Commission d'Enquête par la Fédération des Collèges Classiques et l'Association des Religieuses Enseignantes du Québec. Nous souscrivons à leurs représentations et faisons nôtres toutes les conclusions qu'ils énoncent.

Nous voulons nous limiter à exposer l'oeuvre que nous avons accomplie dans notre région, faire connaître nos voeux, après une brève considération sur la nécessité de l'enseignement privé indépendant.

(1) M. Narbonne, S. J., *Le Québec*, juin 1958, p. 145

la vocation de chaque femme. L'attachement ne peut servir seule de sa
 charnelle pour devenir vraiment elle-même, pour remplir sa mission.
 Elle a besoin qu'on l'aide et qu'on la guide. C'est la mère qui doit
 donner les parents et les éduquer. C'est par elle que les parents à
 remplir de grave devoir que les institutions privées ont été organisées
 elle est l'âme de l'école, l'école de l'humanité et l'humanité à toutes les
 classes de la société.

Notre attachement par son importance, pour la femme, des é-
 lites sociales, classiques ou autres. Nous nous référons aux sciences
 collectifs plus étendus qui seront présentés à la Commission d'Enquête
 par la Fédération des Collèges Classiques et l'Association des Collèges
 des Écoles de filles. Nous nous référons à leurs représentations et
 leurs idées sur les conditions qu'ils énoncent.

Notre vocation nous invite à exposer l'œuvre que nous avons so-
 ignée dans notre région, faire connaître nos vœux, qu'ils soient
 connus et sur la nécessité de l'enseignement privé indépendant.

CHAPITRE I

L'enseignement privé indépendant

"L'histoire du haut enseignement au Canada français se confond en pratique avec celle des Collèges classiques et des Universités qui sont venues s'y greffer". (1) L'initiative privée est, en effet, à l'origine du plus grand nombre des maisons d'éducation dans notre province.

A côté de l'enseignement indépendant s'est développé le secteur de l'enseignement public, sous la gouverne immédiate des commissions scolaires, lesquelles relèvent à leur tour du Conseil de l'Instruction Publique.

Jusqu'à date, l'école publique a dispensé l'enseignement primaire et secondaire. On vient d'y ajouter une section classique, jadis réservée aux collèges et institutions privées. La création des Externats publics rend-elle inutile pour l'avenir, le maintien de nos collèges classiques? Voilà un problème qui hante les esprits.

(1) M. Marcotte, S. J., Relations, juin 1958, p. 145

Le congrès se réunira à Washington

Le Congrès se réunira à Washington le premier jour de septembre de chaque année. Il se réunira à la capitale de ce pays, à moins qu'il ne soit décidé autrement par une loi. Le Congrès se réunira à la capitale de ce pays, à moins qu'il ne soit décidé autrement par une loi.

Le Congrès se réunira à la capitale de ce pays, à moins qu'il ne soit décidé autrement par une loi. Le Congrès se réunira à la capitale de ce pays, à moins qu'il ne soit décidé autrement par une loi.

Le Congrès se réunira à la capitale de ce pays, à moins qu'il ne soit décidé autrement par une loi. Le Congrès se réunira à la capitale de ce pays, à moins qu'il ne soit décidé autrement par une loi.

[1] M. Madison, *Annals of Congress*, vol. 1, p. 112

Demandons-nous d'abord quelle fut la mission accomplie jusqu'à maintenant par les collèges classiques dans notre province?

Les faits sont là pour prouver que les institutions privées ont formé des générations de jeunes gens en les mettant à la fois en contact avec les civilisations passées et aux prises avec les problèmes de l'heure présente. Elles ont formé des intelligences et des coeurs, elles ont inculqué des principes et fait pratiquer le bien, elles ont rappelé les liens qui unissent tout homme à son Créateur et à son frère.

L'idéal que les institutions privées ont essayé d'atteindre présente, en effet, un triple aspect: "formation intégrale, culture et préparation d'une élite." (1) L'éducateur qui veut former l'adulte en puissance dans l'élève entreprend une oeuvre complexe et de longue haleine. C'est un corps qu'il faut développer harmonieusement, afin d'en faire un meilleur serviteur de l'esprit. C'est une intelligence qu'il faut perfectionner par l'éveil du désir de connaître, le culte de la vérité, le sens du réel, l'attention, la réflexion.... C'est une personne humaine qu'il faut épanouir dans un climat de liberté, car une "personne", c'est, selon le mot du Chanoine J. Leclerc, "un être doué d'intelligence et, par là, indépendant, subsistant en soi, dépendant de soi-même, se gouvernant." (2)

Cette lourde tâche, les institutions privées en ont assumé la

(1) Rapport de la Commission du Programme, Vol. 1, p. 266.

(2) Culture et personne, p. 7

responsabilité au prix de sacrifices souvent héroïques, affrontant seules des difficultés multiples. Les collèges peuvent être fiers des hommes et des femmes qu'ils ont formés, élite qui fut en mesure d'assumer ses responsabilités chrétiennes, humaines, sociales et professionnelles.

Les collèges classiques peuvent-ils encore remplir leur mission? Les dernières années ont apporté un accroissement rapide du nombre des élèves qui se présentent aux portes des collèges, par suite de la promotion économique et culturelle du peuple, du besoin pressant des études plus poussées pour se tailler une situation dans la vie, des subsides accordés par l'Etat afin de venir en aide aux parents et aux étudiants.

Les collèges classiques se sont vus surpris par une foule de problèmes à résoudre, lesquels se sont multipliés à un rythme étouffant; problèmes de l'espace vital, du personnel qualifié, du matériel éducatif. Les collèges seront aptes à continuer de remplir leur mission si on les aide à apporter une solution à ces différents problèmes. Sans doute, la crise que subit actuellement l'enseignement montre que certaines méthodes ou certains programmes, qui sont des legs du passé, doivent être adaptés aux conditions de notre temps. L'enseignement, parce qu'il est dynamique, doit suivre les méandres de la vie et est appelé à se réformer perpétuellement. Ce problème n'est point particulier à notre époque. Aussi, les collèges classiques, pour leur part, ont-ils au coeur le désir de servir plus et mieux que par le passé, utilisant tous les progrès des techniques modernes de l'enseignement.

responsabilité en fait de certaines sources d'information, alternatives
autres des institutions multiples. Les collèges peuvent être liés
de la même et des formes de la vie sociale, mais qui est en fait
se à l'origine des responsabilités chrétiennes, humaines, sociales et
professionnelles.

Les collèges classiques peuvent-ils encore remplir leur rôle
dans les sociétés modernes qui ont éprouvé un développement rapide de
leurs horizons et se présentent aux parents des collèges, par suite
de la grande formation et intellectuelle de parents, et même parents
des élèves plus pourvus de ce fait que de l'ancien état de la vie, et
certaines attentes par l'État afin de venir en aide aux parents et aux
écoles.

Les collèges classiques ne sont pas adaptés par eux-mêmes à
problèmes à résoudre, jusqu'à ce que les collèges à un rythme élevé
leur problèmes de l'espace vital, de personnel qualifié, de matériel
humain. Les collèges peuvent être à l'origine de nouvelles méthodes
et de les aider à répondre aux besoins à cet égard des parents.
Les écoles, la nation qui sont responsables de l'éducation sociale que
certaines attentes en certains programmes, qui sont des faits de passé,
définissent les attentes aux conditions de notre temps. L'enseignement
peut qu'il est élargi, doit être les attentes de la vie et de
appelé à se reformer profondément. Ce problème n'est pas simple
dans à notre époque. Inuit, les collèges classiques, pour leur part,
ont-ils au cours de leur plus de succès que par le passé, et
l'impact sur les progrès des techniques modernes de l'enseignement.

Mais pour que les collèges classiques s'affirment comme des foyers de culture, il faut qu'ils gardent leur autonomie. "Dans une démocratie d'inspiration chrétienne, soucieuse d'éviter l'absorption des personnes dans la collectivité, on doit maintenir à tout prix l'intégrité et la vigueur des organes mitoyens du corps social, de ces communautés vivantes, à la taille de l'homme, où l'homme goûte la joie de s'exprimer et de se réaliser, hors des prises du pouvoir politique, suivant sa pente et sa vocation personnelle". (1)

L'apparition des Externats publics ne doit nuire en rien aux collèges, et les deux organismes doivent pouvoir vivre harmonieusement. Ce n'est que coopération et service rendu quand une initiative privée décharge l'Etat d'une partie de son fardeau.

Selon les prévisions, le nombre des étudiants continuera à s'accroître et pourra alimenter et les institutions publiques et les institutions privées. Mais il est nécessaire que ces dernières de-
meurent et ceci pour plusieurs raisons.

Premièrement, le maintien des institutions privées est une garantie pour la confessionnalité; on essaie malheureusement aujourd'hui, en s'appuyant sur des arguments fallacieux, de nous ravir cette partie essentielle du patrimoine canadien-français. Les pères et mères ne doivent pas être contraints d'abandonner à l'Etat, c'est-à-dire concrètement, à un parti qui gouverne l'Etat, le soin de choisir le type humain sur lequel sera formée une âme sortie de leur âme.

(1) M. Marcotte, S.J., Relations, juillet 1958, p. 175

Deuxièmement, les parents doivent avoir, comme par le passé, la liberté de choisir entre le collège privé et l'institution publique. Que de parents, devant la lourde tâche de l'éducation de leurs enfants au XX^e siècle ne se sentent pas toute la préparation nécessaire pour la conduire à bien et préfèrent confier ceux qu'ils aiment plus qu'eux-mêmes à des spécialistes de l'enseignement. Ils comptent sur le dévouement du personnel des institutions privées qui subordonne l'instruction à l'éducation et qui se donne exclusivement à cette oeuvre sublime. On ne peut donner la science et instruire les intelligences sans toucher les coeurs: car, en pratique, il ne devrait pas y avoir de distinction entre l'instruction et l'éducation. "On ne peut demander à un professeur, parce qu'il enseigne dans une chaire de l'Etat, de renoncer à être un éducateur, et moins encore au degré primaire où, par sa nature profonde, l'enseignement a un caractère éthique et dogmatique, l'instituteur ayant charge de former la conscience populaire." (1)

L'oeuvre d'éducation suppose une vocation réelle qui exige plus que la dispensation de la science. "Si l'intérêt pour les matières ou (les) techniques à enseigner est utile aux futurs maîtres, surtout à ceux des classes supérieures, la motivation principale qui fait la vocation enseignante est l'intérêt porté à la croissance d'un être grâce aux divers biens culturels, l'amour des enfants et enfin le sens du rôle social de l'éducation." (2)

(1) La Communauté Nationale, Semaines Sociales de Fr. 1946, p. 232

(2) Roger Gal, Où en est la Pédagogie, p.192.

Notons en troisième lieu que le maintien des institutions privées favorisera, comme par le passé, l'éducation de la jeune fille.

"Il nous apparaît que l'éducation des jeunes filles atteindra son but, si elle est assurée en majeure partie par des éducatrices féminines."(1) Il existe des différences foncières entre jeunes gens et jeunes filles; on ne peut donc les soumettre à une éducation identique. Si les disciplines qu'on leur apprend sont les mêmes, la manière de les leur présenter doit être cependant adaptée à la psychologie particulière de l'un et de l'autre sexe. Autrement la culture et la formation de la jeune fille en subiraient un grave préjudice.

En conséquence donc, vu la mission primordiale que les institutions privées ont rempli jusqu'à nos jours, dans notre société; vu leur ambition toujours accrue de s'adapter aux exigences modernes, pour un service plus adéquat; vu la nécessité de sauvegarder la professionnalité de notre enseignement et de le soustraire au monopole de l'Etat; vu le désir de répondre au vœu des parents qui réclament la liberté de choisir entre une institution privée et une institution publique, pour l'éducation de leurs enfants; vu enfin la nécessité de maintenir une éducation typiquement féminine pour la jeune fille, l'enseignement privé indépendant doit conserver la place qui lui revient dans une société bien organisée et poursuivre sa route parallèlement aux institutions publiques.

(1) Rapport de la Commission du Programme, Vol. I, p. 54.

l'Etat en matière de la gestion des institutions
 des universités, ainsi que la gestion de la haute école,
 et dans certains cas l'administration des universités elles-mêmes.
 (1) Elle est chargée en outre de la gestion des établissements
 de l'Etat des établissements d'enseignement supérieur et des
 établissements de l'Etat de l'enseignement supérieur. Elle est
 chargée de la gestion des établissements de l'Etat de l'enseignement
 supérieur et des établissements de l'Etat de l'enseignement
 supérieur. Elle est chargée de la gestion des établissements
 de l'Etat de l'enseignement supérieur et des établissements
 de l'Etat de l'enseignement supérieur. Elle est chargée de la
 gestion des établissements de l'Etat de l'enseignement supérieur
 et des établissements de l'Etat de l'enseignement supérieur.

(1) Rapport de la Commission de l'enseignement, Vol. I, p. 20.

CHAPITRE II

Le Collège des Ursulines de Rimouski

A- MILIEU

La région de Rimouski, depuis ces dernières années, connaît un accroissement de population, ce qui entraîne inévitablement une augmentation de la gent étudiante. Les demandes d'inscription à notre collège en font foi. Les parents, en effet, prennent de plus en plus conscience de leurs devoirs en ce qui concerne l'éducation des jeunes filles. Les subsides gouvernementaux pour le cours secondaire, l'éligibilité aux bourses pour le collégial ont levé des barrières qui retenaient bien des jeunes filles à leur foyer.

B- HISTORIQUE DE LA MAISON

La Maison fut établie en 1906 en vue d'une Ecole Normale et d'un Pensionnat. D'année en année, les oeuvres se sont multipliées pour répondre aux besoins du milieu et aux appels pressants de l'extérieur. Quatorze écoles ont été ouvertes dans la région, et, de plus, une école et un pensionnat à Maillardville, pour assurer la survivance française en Colombie canadienne. Ce problème de la survivance a été

CHAPITRE II

Le Collège des Trinités de Montréal

LA MISE

La région de Montréal, depuis ses premières années, connaît un accroissement de population, ce qui entraîne inévitablement une augmentation de la part d'habitants. Les données démographiques à notre collège en font foi. Les parents, en effet, prennent de plus en plus conscience de leurs devoirs en ce qui concerne l'éducation des jeunes filles. Les écoles gouvernementales pour la jeunesse secondaire, l'éducation aux jeunes filles ont fait des progrès qui ne restent rien des jeunes filles à leur époque.

LA MISE EN ŒUVRE

Le Collège fut établi en 1905 en vue d'une école normale et d'un pensionnat. D'année en année, les œuvres se sont multipliées pour répondre aux besoins de filles et aux appels pressants de l'époque. D'autres écoles ont été ouvertes dans la région, etc. de plus, une école de pensionnat à Montréal, pour assurer la surveillance française en Colombie anglaise. Ce problème de la surveillance a été

porté à la connaissance du public par nos journaux locaux et aussi tout particulièrement par Le Devoir, ce que nous sommes heureuses de souligner ici.

Ces oeuvres multiples, la Communauté seule en a soutenu toute l'entreprise et au prix de très nombreuses difficultés.

Aujourd'hui, la Maison de Rimouski abrite une Ecole Normale, un cours secondaire scientifique, un cours primaire et un cours classique, groupant près de 500 élèves.

C - NOTRE SITUATION ET NOS BESOINS

Notre Collège est le seul collège féminin dans un territoire qui s'étend de Québec à Moncton, N.B. Il fut ouvert en 1939 pour répondre aux demandes réitérées des parents. Ce fut peut-être prématuré. Locaux, équipement, personnel, tout était alors inadéquat. Des sacrifices très grands furent consentis pour maintenir ce cours classique. Les moyens pécuniaires des gens de la région étant limités, le revenu de la pension, du logement fut obligatoirement modique et inférieur aux dépenses encourues. Que de problèmes il a posés... et pose encore!

a) Problème des locaux

Les nouveaux programmes, la population scolaire croissante exigent des locaux spacieux et bien équipés.

Voici la situation concrète de notre Collège. De 1952 à 1957, le nombre de jeunes filles qui s'y sont inscrites a doublé. De même,

partir de la connaissance de l'histoire par nos collègues locaux et aussi leur
participation par la lecture de nos ouvrages historiques de l'école.

Ces ouvrages historiques, le Département nous en a envoyé trois

Le premier est un livre de très grande valeur historique.

En second lieu, la lecture de l'histoire nous aide à mieux
comprendre l'histoire nationale; un cours pratique de nos études
historiques, par exemple, de 1900 à 1910.

2 - HISTOIRE ET NOS HISTOIRES

Notre Collège est le seul collège catholique dans un territoire
qui n'est pas un diocèse. Il est donc à l'origine, et il est par là

particulièrement intéressé par l'histoire. Ce fait nous a permis
de faire un cours d'histoire, personnel, tout à fait intéressant. Les

études de l'histoire nous ont permis de faire un cours de
histoire. Les études de l'histoire nous ont permis de faire un cours de

histoire. Les études de l'histoire nous ont permis de faire un cours de
histoire. Les études de l'histoire nous ont permis de faire un cours de

histoire. Les études de l'histoire nous ont permis de faire un cours de
histoire. Les études de l'histoire nous ont permis de faire un cours de

histoire. Les études de l'histoire nous ont permis de faire un cours de
histoire. Les études de l'histoire nous ont permis de faire un cours de

histoire. Les études de l'histoire nous ont permis de faire un cours de
histoire. Les études de l'histoire nous ont permis de faire un cours de

histoire. Les études de l'histoire nous ont permis de faire un cours de
histoire. Les études de l'histoire nous ont permis de faire un cours de

dans les quatre dernières années, ce nombre a augmenté de 54.5%. Il est passé en effet de 68 élèves en 1957 à 162 en 1961. Ces chiffres sont significatifs comme le démontre l'allure de la courbe décrivant leur progression. (1)

On peut dire que le rythme de l'accroissement des inscriptions est assez régulier et il faut prévoir que, dans 5 ans, nous devons être en mesure de recevoir au moins 400 élèves. Un facteur qui influencera sûrement l'augmentation des élèves, au collégial, est l'établissement de sections classiques du 1er degré. Cette année, les élèves de ces sections, dans la région, représentent 21.3% de toutes les élèves inscrites au secondaire classique et les Collèges devront être sous peu en mesure de leur faciliter l'accès au niveau collégial.

b) Problème du personnel.

La compétence des maîtres, premier critère d'évaluation d'une école, suscite des problèmes plus sérieux encore que celui des locaux. La prolongation de la scolarité et la montée de la population étudiante obligent à former des maîtres plus nombreux et mieux qualifiés. Nous nous mettons en demeure d'y pourvoir en favorisant les études universitaires à un rythme accéléré.

c) Voeux

Agrandir nos cadres, aménager de plus vastes bibliothèques,

(1) Courbe des inscriptions au cours classique de 1947 à 1961, page 15.

Les faits relatifs à ces élections, au nombre de 25, ont été
passés en revue de 1907 à 1911. Les élections ont
été classées dans la mesure de leur importance.

(1) Élections.

Il faut dire que la tenue de l'assemblée des électeurs
est toujours réglée et il faut prévoir que, dans 2 ans, nous devrions être
en mesure de recevoir au moins 100 électeurs. Le nombre des électeurs
est en augmentation les années, au point de vue, est l'indication
de la tenue de l'assemblée des électeurs. Cette année, les élections ont
eu lieu dans la région représentée par le 12^e arrondissement de Paris
et les élections ont eu lieu dans les autres arrondissements de Paris
et dans les autres départements de la région parisienne.

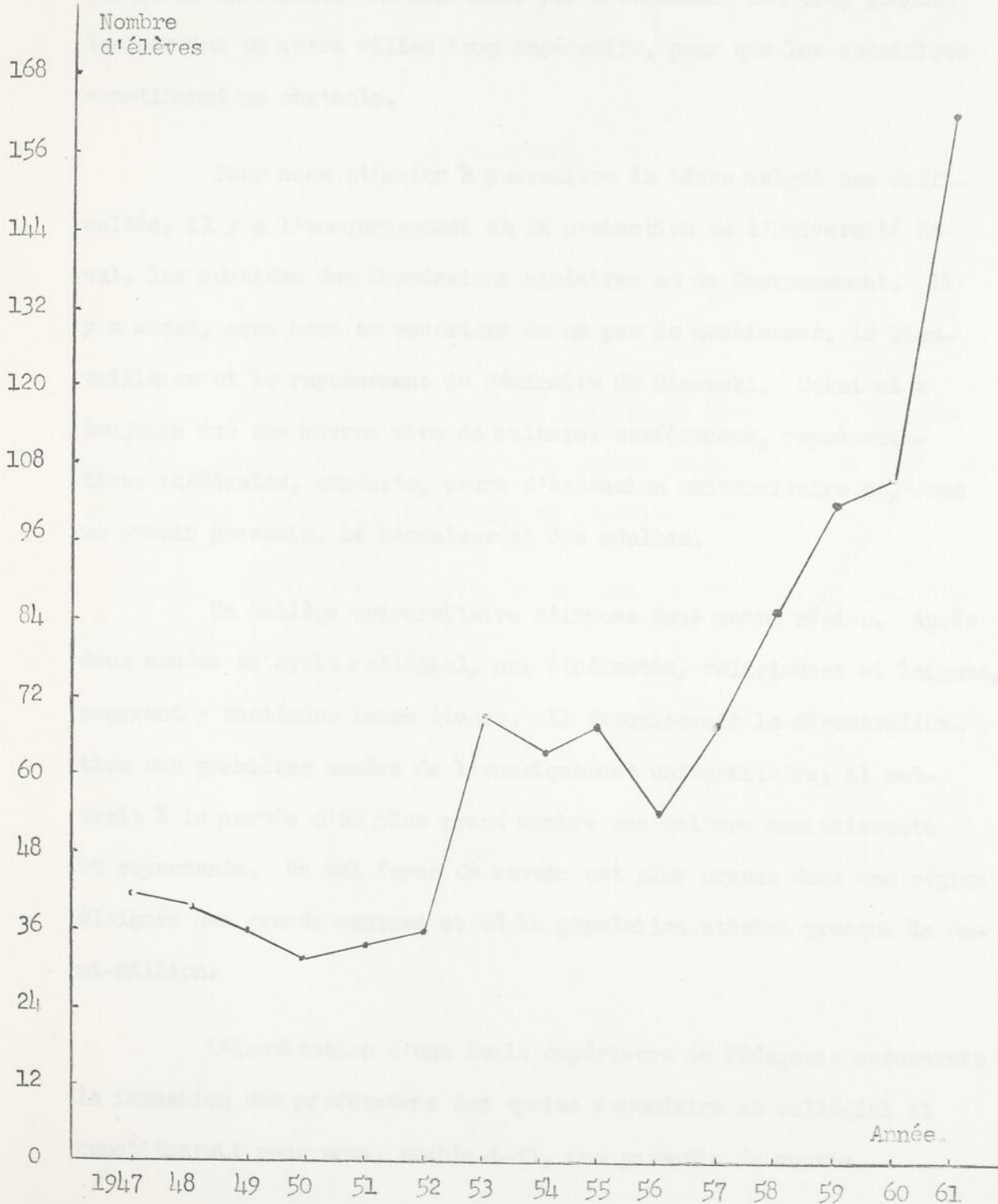
(2) Élections de 1911.

La composition des listes, pour les élections de 1911, a été
travaillée par les électeurs dans les bureaux de vote. Les
élections de 1911 ont eu lieu le 12 mai 1911 et les
résultats ont été les suivants :
M. X... a obtenu 100 voix et M. Y... a obtenu 50 voix.

(3) Élections de 1912.

Les élections de 1912 ont eu lieu le 12 mai 1912 et les
résultats ont été les suivants :
M. Z... a obtenu 150 voix et M. A... a obtenu 75 voix.

COURBE DES INSCRIPTIONS AU COURS CLASSIQUE.



TEMPERATURE RECORD FOR [illegible]



laboratoires et ateliers, former et recruter des professeurs capables de remplir les exigences de la profession, voilà autant de tâches urgentes et onéreuses. La fin visée par l'éducation est trop grande, les besoins de notre milieu trop impératifs, pour que les sacrifices constituent un obstacle.

Pour nous stimuler à poursuivre la tâche malgré ces difficultés, il y a l'encouragement et la protection de l'Université Laval, les subsides des Commissions scolaires et du Gouvernement. Il y a aussi, nous nous en voudrions de ne pas le mentionner, la bienveillance et le rayonnement du Séminaire de Rimouski. Celui-ci a toujours été une source vive de culture: conférences, représentations théâtrales, concerts, cours d'extension universitaire et, dans un avenir prochain, le baccalauréat des adultes.

Un Collège universitaire s'impose dans notre région. Après deux années au cycle collégial, nos étudiantes, religieuses et laïques, pourront y continuer leurs études. Il favoriserait la décentralisation des premières années de l'enseignement universitaire; il mettrait à la portée d'un plus grand nombre une culture enrichissante et rayonnante. Un tel foyer de savoir est plus urgent dans une région éloignée des grands centres et où la population atteint presque le demi-million.

L'institution d'une Ecole supérieure de Pédagogie assurerait la formation des professeurs des cycles secondaire et collégial et constituerait pour nous, semble-t-il, une garantie de survie.

RECOMMANDATIONS

En conséquence de ce qui précède, nous recommandons:

1. QUE l'enseignement privé et confessionnel, rattaché à un organisme de la Faculté des Arts ou à un autre organisme indépendant, subsiste parallèlement à l'enseignement public.
2. QUE l'enseignement donné aux jeunes filles soit fondamentalement le même que celui dispensé aux jeunes gens; que seule la manière de présenter les disciplines varie en s'adaptant au sexe.
3. QUE soient facilités le maintien et le développement d'un collège féminin à Rimouski.
4. QUE notre région soit dotée d'un Collège universitaire établi à Rimouski.
5. QU'une Ecole de Pédagogie soit ouverte à Rimouski.
6. QUE soit favorisé l'échange des professeurs entre les Institutions.

RECONSTITUTION

En conséquence de ce qui précède, nous recommandons :

1. Que l'enseignement privé et contractuel, relatif à un organisme de la Faculté des Arts ou à un autre organisme adéquat, soit autorisé par le Sénat à l'enseignement public.
2. Que l'enseignement donné aux jeunes filles soit augmenté dans la mesure de celui dispensé aux jeunes gens; que seule la moitié de présenter les disciplines vus en s'ajoutant au cours.
3. Que soient facilités les échanges de développement d'un collège féminin à masculin.
4. Que soit réglé tout détail de régime scolaire des collèges.
5. Que soit abolie la séparation entre les collèges.

Respectueusement,

7. QUE s'organisent des rencontres pédagogiques entre professeurs (du secondaire et du collégial) d'une même localité ou d'une même région.

"La société et la famille ont besoin de jeunes qui ont reçu la formation classique. La jeune localité est particulièrement en mesure de produire un certain type de vie familiale, d'assurer une certaine catégorie d'activités sociales. La jeunesse locale qui refuse à la fois de s'ouvrir à l'éducation supérieure organisée s'appauvrit lui-même à travers cette injustice". (1)

Quel que soit le principe de l'enseignement privé, les parents doivent pouvoir choisir la genre d'études qu'ils estiment convenir à leurs filles. Devraient-ils être à leur disposition les organismes qui favorisent cette élection.

L'évolution d'ordre démographique et pédagogique requiert des locaux adéquats plus considérables, un corps professoral mieux qualifié. Notre Collège a conscience de l'acuité du problème et désire

(1) Mémoire des Collèges classiques de jeunes filles du Québec à la Commission royale d'enquête sur les problèmes constitutionnels, 1954: La signification et les besoins de l'enseignement classique pour jeunes filles, p. 49.

CONCLUSION

"La société et la famille ont besoin de femmes qui ont reçu la formation classique. La femme humaniste est particulièrement en mesure de produire un certain type de vie familiale, d'assumer une certaine catégorie d'activités sociales. Le groupe humain qui refuse à la femme l'accès à l'éducation supérieure organisée s'appauvrit lui-même à travers cette injustice". (1)

Conformément au principe de l'enseignement privé, les parents doivent pouvoir choisir le genre d'études qu'ils estiment convenir à leurs filles. Encore faut-il mettre à leur disposition les organismes qui favorisent cette élection.

L'évolution d'ordre démographique et pédagogique requiert des locaux sensiblement plus considérables, un corps professoral mieux qualifié. Notre Collège a conscience de l'acuité du problème et désire

(1) Mémoire des Collèges classiques de jeunes filles du Québec à la Commission royale d'Enquête sur les problèmes constitutionnels, 1954: La signification et les besoins de l'Enseignement classique pour jeunes filles, p. 49.

CONCLUSIONS

En conclusion, les résultats obtenus au cours de ces travaux de recherche ont permis de constater que les données relatives à la structure des populations de poissons de la zone étudiée sont en accord avec les données obtenues au cours de la dernière décennie. Les résultats obtenus au cours de ces travaux de recherche ont permis de constater que les données relatives à la structure des populations de poissons de la zone étudiée sont en accord avec les données obtenues au cours de la dernière décennie.

(1) Voir page 10.

En conclusion, les résultats obtenus au cours de ces travaux de recherche ont permis de constater que les données relatives à la structure des populations de poissons de la zone étudiée sont en accord avec les données obtenues au cours de la dernière décennie. Les résultats obtenus au cours de ces travaux de recherche ont permis de constater que les données relatives à la structure des populations de poissons de la zone étudiée sont en accord avec les données obtenues au cours de la dernière décennie.

En conclusion, les résultats obtenus au cours de ces travaux de recherche ont permis de constater que les données relatives à la structure des populations de poissons de la zone étudiée sont en accord avec les données obtenues au cours de la dernière décennie. Les résultats obtenus au cours de ces travaux de recherche ont permis de constater que les données relatives à la structure des populations de poissons de la zone étudiée sont en accord avec les données obtenues au cours de la dernière décennie.

(1) Voir page 10.

En conclusion, les résultats obtenus au cours de ces travaux de recherche ont permis de constater que les données relatives à la structure des populations de poissons de la zone étudiée sont en accord avec les données obtenues au cours de la dernière décennie. Les résultats obtenus au cours de ces travaux de recherche ont permis de constater que les données relatives à la structure des populations de poissons de la zone étudiée sont en accord avec les données obtenues au cours de la dernière décennie.

trouver une solution adéquate.

Rimouski est le foyer culturel d'une immense région. Pour compléter ce centre régional d'éducation secondaire, collégial et spécialisé qui rayonne autour du Séminaire diocésain, un collège classique féminin est indispensable.

Il est à noter que...

Il est à noter que la situation est...

Il est à noter que...

Monseigneur le Président,

Mesdames et Messieurs les Commissaires,

Nous désirons vous remercier pour l'attention portée à notre modeste mémoire. Il fut rédigé dans le but de vous faire connaître notre milieu et nos besoins.

Il contribuera, nous l'espérons, au progrès de l'enseignement pour jeunes filles dans notre région et, par voie de conséquence, à la promotion culturelle de tout notre peuple.

BNQ



C 000 120 569

[Faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the page]


120569